



PETITES ET GRANDES HISTOIRES DU QUARTIER

Un quarantième rugissant !

Amis lecteurs, vous tenez entre vos mains le 40^e numéro du Petit Robin ! Déjà dix ans que votre trimestriel vous informe, vous divertit et maintient un lien de cohésion et d'appartenance au plus beau des quartiers de Vevey : Plan-Dessus.

S'il s'était agi d'années de mariage, après quarante ans nous aurions pu fêter les noces d'émeraude. Mais comme votre journal sort tous les trois mois, nous fêtons les noces d'étain.

Et éteint, votre support d'information du quartier est loin de l'être ! Nous avons encore tant de choses à nous, à vous raconter.

Depuis sa création en 2015, le but majeur de ce journal a été de tisser des liens entre tous les habitants. Notre objectif a toujours été de donner une dynamique, stimuler la créativité et consolider la solidarité déjà existante.

Comme nous l'annoncions déjà en première page de notre édition numéro une datée de décembre 2015, «Plan-Dessus ne doit pas perdre de son âme pour devenir un quartier doré, mais bel et bien rester un quartier vivant et convivial où l'on se dit «Bonjour». Ce journal est le vôtre».

Le temps passe, les modes, les gens et les rédacteurs aussi. Malgré les an-

nées, les aléas et même l'épisode Covid-19 (vous vous souvenez ?), le Petit Robin a continué, et continue sa mission première : vous informer et maintenir ce lien si précieux qui nous unit. L'ensemble de sa rédaction s'efforce, trimestre après trimestre de vous faire part de l'actualité et du futur du quartier, sans oublier de vous rappeler, ou de vous raconter, certains épisodes du passé de ce joli coin de ville. Votre journal vit grâce à vous et pour vous. Merci pour votre fidèle lecture et pour votre soutien indéfectible ! Vive Plan-Dessus et vive le Petit Robin !

PUBLICITÉ



Multicop
CENTRE D'IMPRESSION

REPROGRAPHIE

IMPRESSION NUMÉRIQUE

DÉCORATION PUBLICITAIRE

RUE GUTENBERG 18 - CH1800 VEVEY - www.multicop.ch

GARAGE DU JURA



PNEUS - SERVICE
REPARATION MECANIQUE

Raffaele Paolini
Rue du jura 8
1800 Vevey

021.921.73.42
079.705.95.60

COUPE D'É COEUR

L'ESPACE
COIFFURE

Sonia Mirabile
Tél. 021 922 42 22

Av. de Corsier 23
1800 Vevey

TAXI EXCELSIOR

Taxi • Service Limousine • Transfert Aéroport • Minibus

Votre Taxi par Excellence!

+41 (0) 79 501 30 30
+41 (0) 21 922 40 40

Bureau: Rue de Fribourg 12 1800 Vevey | Siège: Avenue de Gilamont 50B 1800 Vevey
www.taxi-excelsior.ch | info@taxi-excelsior.ch

VISA VISA 

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

Un quarantième rugissant !

ÉDITORIAL

3

VIE DE QUARTIER

4 - 6

Un fonds contre la spéculation

Des promesses pour le café de l'Avenir

Droit au but

SUR LA PLACE

7

On continue !

BRÈVES

7

SPORT

9

Le Vevey-Sports s'enlise dans la crise
entre grève et démissions

ÉLECTIONS

10 - 11

Le quartier à la traîne...

La Municipalité à l'écoute du Petit Robin

COMUNIQUE DE PRESSE

11

Un préau entièrement réinventé pour
les élèves et le quartier au collège des
Crosets

DÉMOLITION

12 - 13

Démolition en images

EN FÊTE

15

25^e Fête Multiculturelle

TRAVAUX

16 - 17

Gétaz Romang à l'avenue Reller : un
bâtiment en avance sur son temps

RECETTE

19

Tiramisu aux fraises et à la menthe

AGENDA

19

JEUX

20

C'était où ?

Mots cachés

IMPRESSUM

**Le Petit Robin, journal du quartier de
Plan-Dessus de Vevey**

Trimestriel gratuit

N° 40 édité à 2'000 exemplaires

Rue de Fribourg 12, 1800 Vevey

lepetitrobin@bluewin.ch

Rédacteur en chef : Éric Bays (EB)

Équipe de rédaction et intervenants de ce
numéro : Jérôme Christen (JC), Guy Olivier
Chappuis (GOC), Céline Chappuis (CC),
Sarah Dohr (SD), Didier Durietz (DD).

Mise en page : Sarah Assida

Impression gérée par Multicop, Vevey.

ÉDITORIAL

RETOUR AUX SOURCES

Le quartier de Plan-Dessus en pleine mutation retrouve ses couleurs d'origine. De part sa situation et toutes les entreprises qui le composaient, cet endroit a toujours été un quartier populaire, industriel et ouvrier.

La grande majorité de ses habitants était employée par les grandes usines, les entreprises de travaux et génie civil, ou par les différents artisans qui composaient la grande mosaïque de la foisonnante diversité des métiers manuels, pour la plupart, présents dans cette partie de la ville. Un quartier productif, actif qui représentait à lui-seul une des facettes des origines de la réussite veveysanne, bâtie en grande partie grâce à ces industries créatrices et innovantes du siècle passé.

Gentiment mais sûrement moribond depuis le début des années 2000, Plan-Dessus a senti un nouveau souffle faire bruisser les feuilles des arbres de ses rues : la gentrifica-

tion. Gentrifier, c'est le processus par lequel un quartier populaire se transforme sous l'effet de l'arrivée de populations plus aisées, entraînant une hausse du coût de la vie et le déplacement des habitants d'origine. C'est un synonyme d'embourgeoisement ou d'élitisation. D'abord timide, la population a accueilli les nouveaux projets avec scepticisme, mais sans réaction forte ni soulèvement populaire. Il ne s'agissait après tout que de projets, de futur plus ou moins lointain, de projections presque irréelles.

Aujourd'hui, la machine est en marche, les projets se transforment en réalité, les chantiers ont débuté. Les ouvriers sont de plus en plus nombreux et les rues retrouvent un peu de leurs allures d'antan. Les différentes constructions nous vantent leurs qualités et surtout leurs facettes écologiques avec la végétalisation et l'intégration de jardins potagers dans leurs installations. On se réjouit de sentir toute cette production de pho-

tosynthèse à l'oeuvre : ah, le bon air qu'on respirera alors ! (même si aujourd'hui, ça va déjà pas si mal). Mais avant d'y arriver, pendant quelques années, il nous faudra traverser des tempêtes de sable et des tonnes de poussière puisque, outre les deux chantiers déjà ouverts, un autre suivra dès cet été. Bref, l'été sera beau, l'été sera chaud, mais l'été risque d'être poussiéreux !

Comme une chenille à la métamorphose un peu lente, le quartier entame sa phase de chrysalide. Espérons que le papillon qui en sortira arborera les plus beaux motifs et les plus belles couleurs pour tous nous charmer.

Le Petit Robin vous souhaite de passer un très bel été, reposant et relaxant, et se réjouit de vous retrouver en septembre, détendus et tout halés de soleil.

 E.B. – rédacteur en chef

LES AMIS DU PETIT ROBIN

Baillif Paul, Berger Martial, Blum Chloé, Bodenmann Karaliti Michèle, Brunet Bénédicte, Calpini Jacques et Christa, Carro Aldo, Carrosserie SMR Sàrl, Cherbuin Katia, Coderey Valery, Decker Joanna, Doebeli Fertita Esther, Ducret Daniel et Danielle, Elsener Edwig, Friedli Anne-Corinne, Genoud Florian, George Daniel, Imhof Vincent et Séverine, Judo-club Riviera, Kramer Sébastien, Lambelet Olivier, Martin Jean-François, Nicolet Jacqueline, Perret Gentil L. et G., Quartenoud Bofetti Marianne, Rosset Erika, Saugy-Cottier Catherine, Spuhler Denis, Taverney Jacques, Vaucher Isabelle, Vieira Ferreira Joana, Wahli Colin, Wirth Alain.

MERCI !



RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS SUR LE SITE :

<https://lepetitrobin.ch>



Gratuit à lire, mais pas à produire, Le Petit Robin est le fruit de la collaboration de bénévoles qui le réalisent et le distribuent. Non subventionné, ses coûts de production sont financés à la fois par le soutien de son lectorat et par les annonces et communiqués publicitaires. Pour soutenir votre journal rejoignez les amis du Petit Robin : avec, par exemple, un don de quarante francs par an, vous nous permettrez de continuer la mise en lien et en lumière de la population du quartier.

AUX COMMERCES ET ENTREPRISES DU QUARTIER DE PLAN-DESSUS

Le quadrant nord-ouest de Vevey abrite une population de plusieurs milliers de personnes. Publier une annonce, un communiqué ou un publiereportage dans le Petit Robin, c'est s'adresser à un lectorat local important. Si vous souhaitez communiquer dans ce journal et connaître nos tarifs, contactez-nous :

lepetitrobin@bluewin.ch

Soutien pour une édition : 10.- / pour deux éditions : 20.- / pour trois éditions : 30.- / pour quatre éditions : 40.- / ou don supérieur libre, à verser :

Journal le Petit Robin

CCP 15-658972-8

IBAN CH13 0900 0000 1565 8972 8

ou en utilisant le QR code pour un paiement électronique



VIE DE QUARTIER

Un fonds contre la spéculation



Rue de Fribourg 13

© Eric Bays

Le cas de l'îlot des numéros 11 et 13 de la rue de Fribourg est emblématique du rôle que la commune peut et doit jouer contre la spéculation immobilière. En 2016, le Grand Conseil vaudois a voté la loi sur la Préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) visant « à lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des biens loués qui correspondent aux besoins de la population. »

Pour se faire les communes ont la possibilité de se doter d'un outil efficace, le Fonds d'urbanisme. Grâce au droit de préemption qui est au cœur de la loi, les autorités peuvent dès lors intervenir dans une vente immobilière en devenant l'acheteur prioritaire. Si le but est de lutter contre la pénurie de logements et de créer des logements d'utilité publique, personne ne peut s'opposer au droit de préemption.

À Vevey, en 2021, le Fonds d'urbanisme a été doté de 50 millions de francs par le Conseil communal. À ce jour, il a été utilisé cinq fois

pour un montant total de 36 millions de francs. Le premier bien acheté a été l'îlot 11 et 13 de la rue de Fribourg pour 6,3 millions de francs, ont rapidement suivi des bâtiments à la rue de la Valsainte, au boulevard, à l'avenue de Rolliez et à la rue des Jardins.

À chaque fois ces acquisitions se sont faites dans une certaine urgence. La commune avait 40 jours pour se déterminer sur des achats en cours, sinon le droit de préemption tombait et les ventes pouvaient s'effectuer entre privés.

Pour la commune il ne s'agit pas de devenir un acteur sur le marché de l'immobilier mais bien de sauvegarder des logements d'utilité publique à des loyers abordables.

🍌 GOC



© Eric Bays

VIE DE QUARTIER

URBANISME ET PATRIMOINE

Des promesses pour le café de l'Avenir

Le propos est clair : « nous allons maintenir le café existant. Nous voulons réhabiliter un établissement public populaire et chaleureux. » Le municipal de l'urbanisme (réélu) Antoine Dormond explique encore que c'est pour cette raison que la commune a exercé son droit de préemption fin 2021 (voir ci-dessous). « Si nous n'avions rien fait, le propriétaire de l'époque était prêt à démolir le pâté de maisons des numéros 11 et 13 de la rue de Fribourg pour réaliser une promotion immobilière, sans restaurant ! »

Le droit de préemption est la possibilité pour la commune d'intervenir lors d'une vente, en s'imposant comme acheteur prioritaire. En l'occurrence, il a fallu débloquer en urgence 6,3 millions de francs pour réaliser cette opération. La Municipalité soutenue par la Commission des opérations immobilières du Fond d'urbanisme a eu 40 jours pour signer l'acte d'achat. Un petit exploit, peu de personnes concernées par cette affaire pensaient en effet que les élus tiendraient les délais. La preuve pour Antoine Dormond

qu'il y avait une unanimité des autorités communales pour conclure cet achat et donc sauver le café de L'Avenir.

Aujourd'hui la cuisine du café n'est plus aux normes. Il n'a aucune autorisation d'exploitation. Il est un lieu de rencontres et d'accueil pour Caritas, alors que la cour sert, à la belle saison, d'espace socioculturel. La commune en tant que propriétaire négocie actuellement avec les opposants au plan d'affectation Nord-Ouest avant de pouvoir faire quoi que ce soit à L'Avenir.

Antoine Dormond confirme qu'il y a une volonté de restaurer l'îlot des 11 et 13 de la rue de Fribourg. « Notre idée pour le numéro 11 est de rénover le café, de conserver la cour et les arbres, de démolir la remise et le couvert à remplacer par une nouvelle construction, enfin de rehausser le bâtiment, selon l'état du bâti. » Quant aux travaux intérieurs, le municipal précise : « il y aura un cahier des charges visant à la conservation de ce patrimoine veveysan. L'architecte choisi devra préciser ce qui peut être conservé ou doit

être remplacé. » Au numéro 13 de la rue de Fribourg, qui abrite actuellement des appartements, le but est une rénovation du bâtiment plutôt que sa démolition en vue d'une construction moderne. « Personnellement, je suis sensible à la conservation de l'ambiance populaire des lieux ! »

AU QUARTIER DE JOUER !

Les intentions du service de l'urbanisme sont un soulagement. Pour Le Petit Robin ce n'est pas une garantie suffisante. La nouvelle Municipalité, le nouveau Conseil communal vont-ils suivre ? Et à quel rythme ? Nous estimons qu'il faut rester attentif et surtout pas attentiste.

Ainsi, lors de notre prochaine édition (mois de septembre), nous lancerons une pétition pour la sauvegarde et la conservation du café de l'Avenir et de sa cour. Une manière pour la population de montrer son attachement à un café populaire, simple et chaleureux.

🍷 GOC



Le café existant sera maintenu... et les cafés suspendus avec

VIE DE QUARTIER

Droit aux buts

Il suffit d'y penser un instant pour que les images reviennent. Juin 2006, le soleil frappait la place Robin et les journées semblaient ne jamais vouloir finir. Les après-midis s'éti- raient au rythme des matchs improvisés par des groupes de jeunes du quartier, des bal- lons usés et des cris qui résonnaient entre les immeubles. Et dans nos têtes, les exploits des plus grands n'étaient jamais bien loin : on rêvait tous d'être un peu Ronaldo ou Mes- si, même sans vraiment le dire.

C'est cet été-là que, grâce à **Jean-Marc Ro- duit**, président de l'APERO, à **Enver Oruncak** et à **Toni Simonetti**, instigateurs de cette idée, le quartier s'est transformé en un véri- table petit stade. Sept à huit équipes se sont formées, entre copains, voisins, frères et sœurs. On jouait pour gagner, bien sûr, mais surtout pour le plaisir d'être là, ensemble. Le tournoi accueillait aussi des équipes féminines et, sur le terrain, les différences s'effaçaient : il ne restait que le jeu, la sueur et les sourires.

Certains imitaient les dribbles impossibles de Cristiano Ronaldo, d'autres tentaient les accélérations et les contrôles magiques de Lionel Messi. Sur le bitume de la place Ro- bin, chaque crochet devenait une promesse, chaque tir une tentative de reproduire les gestes vus à la télévision. Les noms des stars s'invitaient dans nos discussions, mais les héros du moment restaient surtout les copains qui marquaient le but décisif ou réa- lisaient un arrêt improbable.

Les journées passaient vite. On attendait son tour sur le banc, on refaisait le match à l'ombre des marronniers, on s'encourageait, on se chambrailait. Les buts métalliques réson- naient, les genoux s'écorchaient, et l'on se ra- contaient déjà, comme dans les grands stades, nos propres exploits. À notre échelle, chaque match avait des airs de finale de Coupe du monde.

Puis venait la fin du tournoi. Le moment de la remise des médailles, simple mais précieux. Chacun repartait avec un petit lot, parfois modeste, mais chargé d'une grande fierté. Surtout, on repartait avec le sentiment d'avoir vécu quelque chose de rare : un été de quartier, de football et d'amitié, dont il reste aujourd'hui l'écho d'une époque heu- reuse.

Et si Ronaldo et Messi faisaient rêver des mil- lions de supporters à travers le monde, pour nous, les plus beaux souvenirs restaient ceux créés ici, sur cette place Robin, là où les rêves de football prenaient vie, match après match.

Cette année 2026 fêtera le 20^e anniversaire des tournois de foot sur la place Robin – une belle occasion de se souvenir, et peut-être, de rejouer encore.

🍌 DD



Tournoi 2016



Tournoi 2017 – les médailles pour les vainqueurs



Tournoi 2017



VIE DE QUARTIER

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ROBIN

On continue !

Il s'en est fallu de peu pour que tout le processus de réaménagement de la place Robin capote. À quelques voix près, le Conseil communal a finalement validé un nouveau crédit d'étude de 466 000 francs pour poursuivre la réflexion théorique devant mener au chantier final à l'horizon 2028/2030.

Électrique. La séance de l'organe délibérant veveysan du 7 mai dernier l'a été. Il aura fallu un vote compact de la gauche (Verts, PS et DA) pour faire passer le projet municipal. À bulletin secret – rare à ce niveau politique – la décision de poursuivre les études de réaménagement aura été acceptée par 39 voix contre 28.

Le débat aura tourné autour de deux thèmes principaux : les coûts et l'utilisation.

Pour Jérôme Christen (Vevey Libre), le projet municipal était « trop complexe, ne correspondant pas aux attentes des usagers. » Al-

lant encore plus loin, Éric Bays (Vevey Libre) enfonçait le clou en qualifiant les idées municipales de « pharaoniques. » Selon les estimations du jour, le projet global devrait coûter 5 millions de francs.

De l'autre côté de l'arène politique, Joëlle Minacci (Décroissance alternatives) a souligné que le projet correspondait aux besoins des habitants qui avaient été conviés à donner leurs avis et qu'il répondait « aux enjeux climatiques, urbanistiques et au développement de la population. » Valérie Zonca (Les Verts) s'est émue de voir le quartier encore une fois « délaissé » en cas de refus du préavis municipal.

Le dernier mot est venu du municipal de l'urbanisme Antoine Dormond (Les Verts) qui a martelé que le réaménagement de la place Robin était « prioritaire pour l'Exécutif, qu'il n'était pas somptuaire et qu'il correspondait à une nécessité d'adaptation aux réalités du moment. » Il a encore précisé que la suite du

projet se ferait par étapes. À savoir, dans l'imédiat, les études précises et finales avec en particulier un concours pour l'installation d'une œuvre artistique. Devrait suivre une mise à l'enquête des travaux en 2027.

Le Conseil communal sera appelé une nouvelle fois à se déterminer sur cet objet. Normalement en 2028 avec la présentation du crédit d'ouvrage. Une nouvelle passe d'armes en perspective.

Pour mémoire, rappelons qu'en 1996, un projet ambitieux de réaménagement de la place Robin avait opposé Municipalité et Conseil communal (Le Petit Robin, numéro 33 de septembre/octobre 2024). L'organe délibérant avait vu rouge et refusé le préavis. Depuis lors, les autorités se sont contentées de faire le minimum indispensable.

 GOC

BRÈVES

TRAVAUX MARRONNIERS 20 – 22 – 24

Des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'immeuble ont commencé. Ceux-ci porteront sur l'isolation périphérique, la modification des ascenseurs, le changement des fenêtres, la sécurisation, réhausse de l'immeuble, le renforcement statique, la rénovation des zones communes, la réduction de la consommation énergétique, l'agrandissement des balcons. Le jour d'un étage supplémentaire est également prévu afin de construire 11 logements supplémentaires dans les combles. La cour sera aussi réaménagée. Fin des travaux prévue : fin 2027.

DÉFIBRILATEUR SUR LE TRANSFORMATEUR

Depuis quelques temps déjà, un défibrillateur automatique externe (DAE) est fixé à une des parois de l'édicule (le transformateur) que se trouve en bas de la place. Cet appareil s'utilise en cas d'arrêt cardiaque. Il produit une décharge électrique mesurée qui fait cesser les fibrillations ventriculaires potentiellement fatales et permettent une normalisation de l'activité cardiaque. Même une personne n'ayant aucune formation médicale peut utiliser un appareil de DAE moderne sans difficulté. Rappelons qu'une intervention rapide augmente sensiblement les chances de survie de la victime.

CAMBRIOLAGE À LA COMMUNE

Dans notre dernière édition, nous vous faisons part d'un cambriolage survenu dans la nuit du 17 au 18 janvier 2026 dans les locaux de la voirie, à la rue des Entrepôts. Depuis, la situation a bien évolué puisqu'à la mi-mars, le véhicule a été retrouvé par hasard dans un garage à Divonne, en France. Les pieds nickelés, auteurs du vol, avaient encore laissé la majorité des outils emportés à bord du véhicule. Après un bref passage à la gendarmerie pour y relever d'éventuelles traces, c'est avec un certain soulagement que la voiture a été reconconditionnée et remise en service.

PUBLICITÉ



QuoVadis
www.quovadis-ortho.ch
réservez en ligne!
**semelles, chaussures et compression
adaptées à vos besoins**

QuoVadis Ortho SA
021 546 23 60
info@quovadis-ortho.ch
Av. de Corsier 10, 1800 Vevey

Olaf Koller
maître bottier orthopédiste



LES MOULINS
Tea-Room - Boulangerie

Aileen Ryan-Bühler

Pain, Sandwichs, Salades, Pâtisseries, Paninis.
Buffet de Midi du lundi au vendredi
Take Away - Catering



ATOMIC
Transport / Déménagement / Peinture

☎ 078 758 91 60
f atomictransportpeinture
atomic.transport.peinture@gmail.com



S
a
l
o
n

021 921 47 64
Avenue de Corsier 7
CH- 1800 Vevey

DAMES-MESSIEURS



RIVIERA

Allianz 
Worldwide Olympic and
Paralympic Insurance Partner



**Prêts pour des
performances
de pointe?**

Avec le conseil complet d'Allianz, partenaire
d'assurance officiel des Mouvements Olympique et
Paralympique.

Agence principale de Vevey
Rue des Moulins 24 | 1800 Vevey
[ALLIANZ.CH/JEAN-MICHEL.PARRA](https://allianz.ch/jean-michel.parra)

Marcel Hug
Athlète en fauteuil roulant



SPORT

Le Vevey-Sports s'enlise dans la crise entre grève et démissions

Le Vevey-Sports traverse une crise majeure, sans doute la plus profonde de ces dernières années. Fin avril dernier, la situation s'est encore aggravée avec une grève des entraîneurs, suivie dans la foulée par la démission du président Fatlind Rama, remplacé par intérim par le directeur technique Valdet Baftiu. Mais ces événements récents ne sont que l'aboutissement d'une accumulation de dysfonctionnements qui fragilisent le club depuis longtemps.

Ce conflit trouve sa source dans de nombreux dysfonctionnements publiquement dénoncés par les entraîneurs grévistes actifs dans le mouvement junior : non-paiement de défraiements depuis plusieurs mois, manque de moyens, absence de nouveaux sponsors et conditions de travail jugées inacceptables. Ils ont également dénoncé le fait de devoir laver eux-mêmes les équipements ou avancer des frais liés aux matches et aux tournois.

DROIT À L'INFORMATION BAFOUÉ

À cela s'ajoute le fait que les comptes de la saison 2024/2025, selon les engagements pris, auraient dû être présentés lors d'une assemblée générale en mars dernier, après que le comité a obtenu un ultime sursis lors de l'assemblée générale de décembre 2024. Fin avril, cette assemblée n'avait toujours pas été convoquée, malgré plusieurs engagements pris par la direction. Un retard qui a alimenté les critiques et privé les membres du club de leur droit à l'information.

LES ENTRAÎNEURS DÉMISSIONNENT EN SÉRIE

Face à cette situation, trois entraîneurs ont lancé une démarche pour obtenir la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, à la suite de quoi ils ont été « remerciés » par le comité. Environ 170 signatures ont été récoltées, soit presque le double du seuil requis. Mais le comité a contesté la validité d'une grande partie d'entre elles et a refusé de convoquer cette assemblée. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : au moins les deux tiers des entraîneurs des juniors ont décidé de se mettre en grève des entraînements. Ils ont prévenu que, sans réponse, ils pourraient durcir le mouvement, allant jusqu'à ne plus assurer les matches et à engager des démarches juridiques auprès des instances compétentes.

CRITIQUES REJETÉES

La démission du président Fatlind Rama est intervenue à la suite de ce contexte explosif. Officiellement motivée par des raisons professionnelles, elle ne constitue pas une réponse aux problèmes de fond. Le comité, désormais composé de Valdet Baftiu et Egzon Uka en intérim, rejette ces critiques. Il affirme qu'une partie des défraiements a été versée, qu'un audit est en cours et qu'un projet de stabilisation sur plusieurs années est à l'étude. Des arguments qui peinent toutefois à convaincre tant le comité du VS a été pris à défaut à plusieurs reprises ces derniers mois.

ESPOIR VITE REFROIDI ET RUPTURES DE CONFIANCE

Au mois de février, l'arrivée de deux personnes compétentes, soit Mario Calvano (directeur administratif) et Joaquim Adao (directeur sportif) laissait pourtant entrevoir un début de reconstruction et un retour de la confiance. Mais leur départ à la mi-avril, ajouté à cette grève des entraîneurs, a provoqué une nouvelle rupture de confiance. Le groupe de supporters MDCCC a dénoncé une gestion « calamiteuse » et une perte totale d'identité du club. Dans la foulée, la Confrérie du Vevey-Sports a annoncé sa désolidarisation du comité actuel. D'autres mouvements de soutien avaient déjà pris leurs distances en début de saison : le Club Entreprises avait changé d'orientation (lire le Petit Robin No 39) et le Club 1905 s'était mis en veille. Plusieurs sponsors, dont Obrist, n'ont pas renouvelé leur engagement, alors que l'affluence au stade n'a cessé de s'éroder.

LA VILLE MET LA PRESSION

Face à cette situation de crise inédite et une absence de transparence, la Municipalité et en particulier le Service des sports de la Ville de Vevey ont mis la pression, tant et si bien que le comité a fini par convoquer une assemblée le 20 mai prochain afin de compléter sa composition, qui n'est plus conforme aux statuts exigeant au moins trois membres. Par ailleurs, une deuxième assemblée générale est convoquée pour le 17 juin à la suite du mouvement initié par les entraîneurs, qui ont récolté le soutien de plus d'un cinquième des membres. Au menu : les comptes 2024/2025, le budget de la prochaine saison, un plan d'action sur deux ans et la confirmation du comité. Il est permis de douter que le comité actuel réussira à regagner la confiance

d'une majorité des membres du club.

ENCORE CROIRE AU MIRACLE ?

Depuis cinq ans, les changements se succèdent : plus de 200 joueurs sont passés par le club depuis 2016, il a été enregistré sept changements d'entraîneur en une seule saison, quatre présidents se sont succédé en un an et demi, et même le nom, les couleurs ou le logo ont été modifiés à plusieurs reprises. On a cru plusieurs fois avoir touché le fond, mais celui-ci semble abyssal.

Sans même parler de la relégation, que les supporters ont intégrée depuis longtemps, la perspective d'un sauvetage du club permettant d'éviter une faillite paraît désormais relever du miracle. Beaucoup en viennent désormais à se demander si une rupture profonde ne sera pas nécessaire pour repartir sur des bases saines.



© Eric Bays

ECHEC SPORTIF ET LACUNES ADMINISTRATIVES

Sur le plan sportif, c'est la Bérézina. Le Vevey-Sports ne compte plus que deux points en championnat après s'être vu infliger un nouveau retrait de trois points, après celui du début de saison, pour s'être montré incapable de fournir fin avril - aux instances de la Première Ligue Promotion - la preuve du paiement des salaires des joueurs et des cotisations sociales. Le club enregistre défaite sur défaite, le plus souvent sur des scores fleuves. Il a d'ailleurs déjà battu deux records : celui du nombre de défaites consécutives dans un championnat de cette catégorie, avec dix revers d'affilée, et celui du nombre de buts encaissés. Le record précédent était de 95 buts. Or, à l'heure où ce journal est en production, à trois matches de la fin du championnat, le VS a déjà encaissé 107 buts.

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Le quartier à la traîne...

Pour Plan-Dessus, ils étaient vingt-cinq candidats au départ pour le Conseil communal et trois pour la Municipalité, à l'arrivée seuls six ont été élus ou réélus à l'organe délibérant et une seule à l'Exécutif. Des chiffres bien modestes si l'on considère le poids de notre quartier (20 % des habitants de la ville), avec par contre une majorité de femmes plébiscitées, cinq au total, pour seulement deux hommes. En terme partisan, la coalition rose verte (4 élues) est devant le centre droit et la droite (3 élus). Ci-dessous la liste des futurs représentants de notre quartier à partir du 1^{er} juillet prochain. Ils sont élus pour 5 ans.

AU CONSEIL COMMUNAL

Réélus



Éric Bays, Vevey Libre



Sarah Tobler, Parti libéral-radical



Jacques Vernier, Verts libéraux



Valérie Zonca, Les Verts

Élus



Lorena Morais, Parti socialiste



Stefanie Senn Bigle, Parti socialiste



À LA MUNICIPALITÉ

Réélue



Alexandra Melchior, Les Verts



INTERVIEW

TROIS QUESTIONS À GABRIELA KÄMPF

La Municipalité à l'écoute du Petit Robin

Pour le 40^e numéro de notre magazine, nous avons demandé à la municipale de la cohésion sociale Gabriela Kämpf de nous donner son sentiment quant au rôle et l'avenir du Petit Robin dans la cité.

PR: Quel regard portez-vous sur le Petit Robin ?

C'est une initiative que je salue depuis le début, étant moi-même habitante dans le secteur, bien que de l'autre côté de la Veveyse. La rédaction, puis la diffusion d'un journal sont une belle appropriation de son lieu de vie, de son quartier et de la participation aux activités d'intérêt public, qui m'est chère et qui s'inscrit dans les valeurs de la cohésion sociale. Les engagements bénévoles ou partiellement bénévoles per-

mettent de fédérer des personnes au-delà des compétences, par un but, un intérêt voire une passion commune et je me réjouis de voir que le quartier de Plan-Dessus se distingue particulièrement par ces dynamiques (APEROP, RayonX, Epicoop, Dansomètre, Cour de l'Avenir, Fête des voisines et voisins...)

PR : Le Petit Robin est-il pris au sérieux du côté de l'Hôtel de Ville ?

Pour nous autorités, la lecture du Petit Robin nous permet de connaître ce qui intéresse ou ce que ressentent, vivent, pensent les personnes installées ou actives dans le quartier. Tout en étant consciente que tous les avis sont dans la nature. D'autre part, nous collaborons régulièrement avec le Petit Robin en fournissant des

contenus institutionnels, ceci sans intervention sur la liberté rédactionnelle du journal.

PR: La commune est-elle prête à soutenir financièrement le Petit Robin ?

Nous offrons volontiers des soutiens financiers ponctuels comme nous l'avons fait pour l'anniversaire de votre journal. Quant à une subvention régulière, celle-ci doit faire l'objet d'une demande formelle et d'une convention répondant aux critères de subventions. Dans le souci de garantir une équité de traitement entre associations et répondre de la bonne gestion de l'argent public, quel qu'en soit le montant.

🍌 Propos recueillis par GOC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un préau entièrement réinventé pour les élèves et le quartier au collège des Crosets

Ouvert au retour des vacances de Pâques, le préau du collège des Crosets s'inscrit dans la continuité de la politique menée par la Ville de Vevey pour repenser ses cours de récréation et y promouvoir le mouvement et l'apprentissage au cœur d'espaces végétalisés.

La Ville de Vevey transforme ses préaux pour en faire des espaces plus frais, plus accueillants et plus ludiques. Après le collège de la Veveyse, entièrement réaménagé à l'été 2025, le préau du collège des Crosets fait à son tour peau neuve : un lieu repensé en profondeur, désormais végétalisé et enrichi d'équipements de jeux.

Réalisé entre octobre 2025 et avril 2026 le site intègre trois différentes zones pourvues d'arbres et d'arbustes : un espace de rencontre et deux espaces de jeux encourageant en priorité le mouvement et le bien-vivre ensemble. Accessible en dehors du temps scolaire, ce préau est aussi un lieu de vie pour le quartier.

À la demande des élèves une large place a été accordée à la nature, avec une végétalisation renforcée du site. Au total 21 arbres et

arbustes, ainsi que des plantes grimpantes installées sur une pergola contribuent à offrir davantage de fraîcheur. Ils ont été plantés avec la participation des élèves.

Une fresque, réalisée sur quatre pans de murs, verra également le jour au cours du mois de mai en collaboration avec les élèves et le corps enseignant du collège. Ce projet artistique sera mené par des artistes de la Fondation Paint a Smile, avec le soutien de Nestlé.

Le projet de réaménagement a bénéficié du soutien de la Fondation Radix, dans le cadre de son programme « cour verte », dédié au développement de cours de récréation et de jeux plus proches de la nature. La Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud a également apporté son concours à la réalisation du projet.



Démolition en images

Construit sur les ruines du café du chemin de fer, le bâtiment logea d'abord les bureaux de Getaz Romang, puis une partie de ceux de Nestlé et enfin les distributions de vivres de Caritas. Plus de trente ans d'existence, quelques mois pour être démoli, la survie d'un immeuble dans notre quartier n'est décidément pas facile de nos jours !



16 décembre 2025



19 février 2026



22 février 2026



27 février 2026



2 mars 2026



18 mars 2026



20 mars 2026

DÉMOLITION



15 janvier 2026



26 janvier 2026



24 février 2026



26 février 2026



10 mars 2026



13 mars 2026



24 mars 2026



26 mars 2026

PUBLICITÉ

Sarah Joliat et son équipe
vous répondent en tout temps au
021 601 63 61

Pompes funèbres
du Léman

Rue des Tilleuls 5
1800 Vevey
www.pfduleman.ch
info@pfduleman.ch

PIZERIA
restaurant
du
commerce

Sur place, à l'emporter
et livraison à domicile

021 921 15 11 Av. de Corsier 5, 1800 Vevey

Toute la journée

TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS DE MARS À DÉCEMBRE

Le Marché aux Puces

Place Robin à Vevey

7 mars 1 août
4 avril 5 septembre
2 mai 3 octobre
6 juin 7 novembre
4 juillet 5 décembre

Inscription uniquement par QR code ou
<https://forms.office.com/r/73nQJGgENS>

PETITE RESTAURATION

Sponsors:

vevey TRANSPORTS VMCV
VILLE D'ENVIRONNEMENTS PUBLICS

ASSOCIATION POUR
LES ENVIRONS
DE ROBIN

malera.com

Informatique et Internet

Bd. de Charmontey 36
1800 Vevey
T +41 21 926 86 86
www.malera.com

Solutions informatiques & internet >>

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR VOTRE GESTION INFORMATIQUE

>>

HOSTING
Solutions et hébergements,
serveurs virtuels, backups

INFORMATIQUE
Conseil, vente, maintenance
de parcs informatiques

WEBDESIGN
Création graphique
et Web design

APPLICATION MÉTIERS
Odoo, Claris Filemaker,
comptabilité

SUR LA PLACE

25^e Fête Multiculturelle

Du 19 au 21 juin 2026, la Place Robin va une nouvelle fois se transformer en véritable tour du monde à ciel ouvert ! Pendant trois jours, la Fête multiculturelle de Vevey fera vibrer le quartier au rythme des musiques, des danses, des saveurs et des rencontres venues des cinq continents. Une chose est sûre : il y aura de l'ambiance, des sourires... et probablement quelques envies de danser entre deux assiettes !

Cette année, le Congo est l'hôte d'honneur de la fête, et ça promet du rythme, de l'énergie et une ambiance de feu ! Présent depuis les tout débuts de la FMC, Daniel Pembele Salamao fait partie des piliers de cette belle aventure humaine. Avec passion et enthousiasme, il représente la communauté congolaise depuis des années et invite cette année plusieurs artistes qui feront découvrir toute la richesse de la culture congolaise.

Et le grand rendez-vous est déjà annoncé : le groupe TripleX sera sur scène le samedi 20 juin à 21h ! Une soirée qui s'annonce puissante, festive et impossible à vivre assis sur une chaise. Les amateurs de bonne musique sont prévenus : ça va bouger à Robin !

Autre nouveauté cette année : la Cour d'Avenir accueillera une scène DJ. Entre les spectacles de la grande scène, les DJs prendront le relais pour garder l'ambiance bien vivante du début à la fin de la soirée. Plus de moments sans musique – enfin, on l'espère ! Une chose est certaine : la fête ne risque pas de s'endormir.

Comme chaque année, la Fondation AACTS sera également présente avec son célèbre bar à eau, devenu un véritable point de repère durant la manifestation. On peut y faire une pause, se rafraîchir, discuter, trouver une écoute bienveillante ou simplement reprendre des forces avant de repartir danser.

Et puisqu'une fête multiculturelle sait aussi évoluer avec son temps, cette édition 2026 marquera l'arrivée officielle de la vaisselle réutilisable, désormais obligatoire à Vevey pour les manifestations publiques. Oui, il faudra rapporter ses verres et ses assiettes... et oui, toute l'équipe croisera les doigts pour que chacun joue le jeu dans la joie et la bonne humeur ! Ce sera une première grandeur nature pour la FMC, mais avec l'énergie des bénévoles et l'esprit convivial du public, le pari s'annonce déjà prometteur.



La Fête multiculturelle, c'est bien plus qu'un événement : c'est un rendez-vous humain, populaire et rassembleur, où Vevey célèbre sa diversité et son esprit d'ouverture. Que l'on vienne pour manger, danser, découvrir ou simplement partager un bon moment, chacun y trouve sa place.

🍌 Fête Multiculturelle – SD

FÊTE
MULTI-
CULTURELLE

TRAVAUX

Gétaz Romang à l'avenue Reller : un bâtiment en avance sur son temps

Fallait-il vraiment démolir un bâtiment vieux de seulement quarante-trois ans pour construire plus durable ? À Vevey, le projet de l'avenue Reller a beaucoup interrogé. D'aucuns l'ont décrit comme une passoire énergétique alors que la réalité est bien plus nuancée. À l'époque de sa construction, il relevait même de l'avant-garde. Il aurait très bien pu être mis aux normes énergétiques actuelles s'il avait conservé son affectation en bureaux, mais bien plus difficilement pour une affectation en logement.

Conçu comme un centre administratif pour Gétaz Romang, le bâtiment, construit à la fin des années 80, s'articulait autour d'un élément clé : un immense centre informatique au sous-sol, véritable cœur névralgique reliant les onze succursales romandes du groupe, non seulement dans le canton de Vaud, mais aussi à Genève, Fribourg et en Valais. L'entreprise était alors au sommet de son maillage régional. À une époque où les ordinateurs occupaient des racks de plus de deux mètres de haut, les ingénieurs ont eu une intuition pionnière : récupérer la chaleur produite par ces installations.

Jürg Zbinden, qui travaillait à l'époque pour le bureau Jenny architectes, a mis en place, sur proposition de Carlos Calatayud du bureau d'ingénieurs Energies Rationnelles à Ecublens, un système précurseur. Sous les unités du cerveau informatique, des conduites récupèrent la chaleur émise, redistribuée ensuite dans tout le bâtiment via un

réseau horizontal et vertical. Cette énergie était stockée dans des citernes d'eau chaude au sous-sol – entre 500 et 1'000 litres – pour alimenter les serpentins de chauffage et tempérer le bâtiment de manière autonome. Il est intéressant de relever qu'à l'époque, le progrès technologique avançait plus vite que le chantier. « Si bien qu'entre le début et la fin de la construction, les nouveaux ordinateurs d'IBM ont divisé leur production de chaleur par quatre, explique Jürg Zbinden. Une évolution qui a réduit le potentiel de récupération thermique prévu initialement. Mais le risque avait été anticipé grâce un simple appoint au gaz pour faire face aux pics de consommation hivernaux. Il n'en demeure pas moins que ce bâtiment était exemplaire pour son époque. »

Il faut dire que l'innovation ne s'arrêtait pas là. L'impressionnant vitrage du bâtiment, par sa surface, avait été pensé pour capter un maximum d'énergie solaire. Un système de toiles intérieures permettait de conserver la chaleur sans bloquer l'apport lumineux. Et à chaque étage, la chaleur des écrans informatiques était également récupérée via un dispositif de ventilation. À bien des égards, cette réalisation a anticipé les principes qui seront plus tard ceux du standard Minergie.

Au-delà de ses performances énergétiques, le bâtiment répondait à une logique architecturale claire : un noyau central avec escaliers et ascenseurs, des bureaux organisés en périphérie, des alcôves pour rythmer les espaces. « Pensé exclusivement pour un usage

administratif, il se prêtait en revanche difficilement à une reconversion en logements de type loft sans transformations lourdes et donc coûteuses », relève Jürg Zbinden. Tout ça pour dire que s'il regrette profondément cette démolition, il admet que sa conservation n'était pas compatible avec les objectifs de densification.

Le projet de 1983 s'inscrivait dans une époque d'expérimentation et d'innovation. Ce bâtiment Reller 14 représentait ainsi l'un des premiers jalons d'une réflexion sur l'efficacité énergétique appliquée au bâti. Aujourd'hui, sa démolition est justifiée par la nécessité de repenser l'usage du sol. Selon Jürg Zbinden, on pourrait tout au plus y réaliser une vingtaine d'appartements alors que le projet de construction de type « cœur d'îlot » permet d'en réaliser 137.

Mais cette évolution soulève une question de fond : celle de la mémoire des techniques et de l'énergie grise contenue dans ces constructions. Car ce bâtiment, loin d'être banal, témoigne d'une époque où de jeunes ingénieurs, sortis de l'EPFL, expérimentaient déjà des solutions pour mieux utiliser l'énergie disponible.

Détruire pour reconstruire plus vert : la démarche peut se défendre. Mais elle invite aussi à s'interroger sur ce que l'on efface – et sur les leçons que ces architectures pionnières ont encore à nous transmettre.

● JC



SWISSCOM FACE AU DÉFI DES 1000 LIGNES

« Au début du chantier, alors que le terrain était excavé, nous avons convié les PTT (pas encore Swisscom à l'époque) à une séance afin de prévoir l'alimentation en lignes de communication du futur bâtiment. Son responsable régional, nous a déclaré, étonné de cette invitation : *Vous savez que vous n'aurez pas terminé les travaux avant deux ans*. Nous lui avons répondu que, certes, mais qu'il fallait s'y prendre tôt, compte tenu du nombre de lignes nécessaires. Entre les téléphones, les ordinateurs et les fax, cela représentait près de 1'000 lignes. Stupéfait, il a bien compris notre anticipation. Ce projet a représenté, pour eux, d'importants travaux dans le quartier.

TRAVAUX



Reller 14 - la démolition de la fin des années 80

© commune de Vevey

JÜRIG ZBINDEN, ARCHITECTE DE GRANDS CHANTIERS

Si Jürg Zbinden a tenu à être accompagné de Matthias Jenny sur la photo, ce n'est pas un hasard. L'architecte corsalin a en effet dirigé le chantier de Gétaz Romang alors qu'il travaillait pour Jean-Marc Jenny, père de Matthias, pour lequel il a œuvré durant quinze ans, de 1976 à 1990. Au décès de ce dernier en 1997, Matthias Jenny a repris le bureau d'architectes familial.

Après un apprentissage de dessinateur chez Chappuis et Rieder à Vevey, M. Zbinden a travaillé dans la gestion de chantier chez Teclinvest, puis a été engagé chez Jean-Marc Jenny. C'est grâce à lui qu'il a pu obtenir son REG (diplôme d'architecte), notamment grâce aux importants projets qui lui ont été confiés.

Alors que le chantier de Gétaz Romang en était au stade des finitions, il a ensuite été chargé de piloter la construction de la Maison des Congrès à Montreux, puis ont suivi le Théâtre et l'Hôtel de Ville de Vevey.

En 1990, Jürg Zbinden a créé son propre bureau, au moment de la crise. Au début, Jean-Marc Jenny lui a régulièrement confié du travail pour lui permettre de «mettre du beurre dans les épinards». Il ajoute: *J'ai eu la chance de le rencontrer. Il m'a beaucoup apporté en me faisant découvrir un métier extraordinaire. Pour le Théâtre de Vevey, il m'emmenait régulièrement sur le terrain au Schauspielhaus à Zurich, notamment pour les avant-projets, afin que je sois bien préparé pour les soumissions et je lui en serai éternellement reconnaissant. Il a été mon mentor.*

Jürg Zbinden, qui réside actuellement à Corseaux, vient de prendre sa retraite à l'âge de 73 ans. Parmi les réalisations qui l'ont marqué, outre celles précitées, il évoque le Château de Sully à La Tour-de-Peilz, les anciennes prisons de Vevey, les maisons de commune de Lavey et Jongny. Sa dernière réalisation, le Centre des Deux-Gares a été inauguré en 2015 avec la collaboration de David Jordan avec lequel il est devenu associé.



Les architectes Jürg Zbinden et Matthias Jenny

theWine *family*

Un large choix
de vins à deux pas
de chez vous!

VINARIA OBRIST
Av. Reller 26 – 1800 Vevey
thewinefamily.ch



**Vos 2
magasins
à Vevey**

**MIGROS
VEVEY DES 2 GARES**
Rue des Moulins 5 b – 1800 Vevey

**MIGROS
VEVEY MIDI-COINDET**
Av. Gustave-Coindet 11 – 1800 Vevey

RECETTE

TIRAMISU AUX FRAISES ET À LA MENTHE

La douceur de l'été

PRÉPARATION 30 MIN

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES

750 g de fraises

16 biscuits cuillère

250 g de mascarpone

150 g de sucre

3 œufs

une vingtaine de feuilles de menthe

ÉTAPE 1

Couper 500 g de fraises en quartiers, ajouter 6 ou 7 feuilles de menthe ciselées et 50 g de sucre. Mixer le reste des fraises avec 6 ou 7 feuilles de menthe, afin d'obtenir un coulis.

ÉTAPE 2

Tapiser le plat avec les biscuits. Verser le coulis de fraises sur les biscuits et répartir les quartiers de fraises sur les biscuits imbibés. Réserver les plus jolis morceaux pour la décoration finale.

ÉTAPE 3

Blanchir les jaunes des œufs avec 100 g de sucre et ajouter le mascarpone. Batre les blancs d'œufs en neige et les ajouter à la préparation en mélangeant délicatement, puis napper votre plat avec cette préparation. Mettre au frigo pendant plusieurs heures.

ÉTAPE 4

Décorer votre plat avec les quartiers de fraises réservés, quelques feuilles de menthe et un peu de coulis, au gré de vos envies.



AGENDA

PROGRAMME ESPACE BEL-AIR

Les habitantes et habitants de Vevey peuvent réserver la salle un samedi par année.

cohesion.sociale@vevey.ch
021 925 53 18

Pour tout projet ou toute idée visant à faire vivre ce lieu, le service de la cohésion sociale sera ravi d'en discuter avec vous.

TREMPOLIN

Lieu d'accueil libre et gratuit pour les enfants du quartier de la Place Robin, dès la 3P, après l'école.
Lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h45
Mercredi de 14h00 à 17h00

GROUPE DE DANSES FOLKLORIQUES 13 ÉTOILES

1^{er} lundi du mois de 19h à 21h

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

3^e lundi du mois de 19h à 21h
sur inscription 079 834 40 84

ASSOCIATION TROC SAVOIRS www.troc-savoir.ch

– GYM-DANSE

Mardi de 9h45 à 10h45

– AQUARELLE

1^{er} et 3^e lundi du mois de 10h à 12h

– YOGA STRETCHING

un mardi sur deux de 18h15 à 19h15

– YOGA DU RIRE

un mardi sur deux de 18h30 à 20h

– DANSE DES 7 ÉNERGIES

1^{er} mercredi du mois de 10h à 11h30

– CROCHET

2^e et 4^e mercredi du mois de 10h à 12h

– TAI-CHI

Jeudi de 9h45 à 11h15

– RENCONTRE (repas canadiens et autres activités)

3^e vendredi du mois de 19h à 22h

ASSOCIATION MULTICULTURELLE D'ANATOLIE

Atelier de musique, promotion de la culture et renforcement des liens parmi la population anatolienne. **Jeudi de 19h à 21h**

ASSOCIATION DU MUSÉE DES CONTES ET RÉCITS

Ateliers de lecture et de conversation en français. Tout public, dès tout.es petit.es. **Vendredi de 10h à 11h**
www.lasuisseraconte.ch/mdc

COURS DE THÉÂTRE « LES PLANCHES »

Cours de théâtre pour les enfants :
Vendredi de 16h à 17h15 et 17h30 à 19h
Cours pour adultes avec Troc Savoirs :
1^{er} vendredi du mois de 19h à 20h

ASSOCIATION LES 3 SOLEIL

Club de jeu de rôle pour débutant.es et joueur.es confirmés.
4^e vendredi du mois de 19h30 à 22h

1800 TRUCS

Permanence chaque mercredi entre 17h et 19h. Donnez une nouvelle vie aux objets dont vous n'avez plus usage et qui pourraient être utiles à d'autres personnes.
Rue des Marronniers 3b – www.1800trucs.ch

LE RAYON X

Atelier de réparation de vélos en libre service.
Tous les jeudis, de 17h30 à 20h

Rue du Jura 5 – www.pro-velo-riviera.ch

DANSOMÈTRE

LUNDI 8 JUIN

Workshop
ORGANISÉ PAR L'AVDC POUR SES 40 ANS
Destinés aux professionnel·lesx de la région

MERCREDI 10 JUIN – 15H À 17H

Atelier danse en famille en collaboration avec la Cour de l'Avenir
AVEC FABIO BERGAMASCHI ET RAPHAËL DESPLAND
4 à 10 ans

JEUDI 18 JUIN – 18H30

Sortie de résidence #6
COMPAGNIE LA MÉTHODE
Tout public, entrée libre

Avenue de Corsier 19 – www.dansometre.ch

PANTOGRAPHE

4 AU 13 JUIN 2026

MACBETH
De William Shakespeare
Spectacle d'élèves

Avenue Reller 7 à Vevey – www.lepantographe.ch

JEUX

Mais... c'était où ?



© musée historique de Vevey



© musée historique de Vevey



© Eric Bays

Mais où donc se trouvait cette cour et que cachait-elle ? Seule votre mémoire pourra vous aider car il n'en reste plus de trace. Bonne recherche !

Réponse au jeu de la précédente édition :

il s'agissait bien entendu du café du Chemin de Fer, démoli à la fin des années 80 pour être remplacé par le centre administratif d'une grande entreprise (histoire à lire dans nos pages intérieures).

Mots cachés

Afin de profiter de l'été sereinement, quoi de mieux qu'un mot mystère sous le soleil ? Le petit Robin vous propose une grille sans thème, mais pas sans mots ! Amusez-vous bien !

H	Y	D	R	O	G	E	N	E	E	B	U	J	U	J
A	S	L	A	D	O	E	F	R	O	T	O	N	D	E
M	U	E	T	L	E	V	S	C	A	P	R	E	R	B
A	R	E	S	N	E	A	U	O	A	O	E	A	X	A
C	F	M	N	L	E	A	X	L	C	S	G	O	B	C
O	E	I	A	I	E	Y	I	A	I	T	A	S	P	I
D	R	G	V	M	M	N	O	T	I	F	I	E	R	L
E	Y	H	A	O	M	R	U	M	U	N	V	S	F	L
M	U	H	R	R	I	O	E	N	T	R	O	I	A	E
G	O	E	N	S	F	R	U	H	A	U	B	S	R	S
Y	D	S	T	A	T	U	E	T	T	E	D	A	C	I
P	U	E	L	U	S	P	A	C	H	L	V	O	I	R
S	A	C	I	H	C	C	O	N	G	A	E	U	R	E
E	V	T	U	B	R	O	C	S	E	R	I	B	S	C
E	N	G	I	E	S	N	E	B	A	S	I	L	I	C

Solution : SAXOPHONE

ABRUTI
ABSINTHE
AORISTE
BACILLE
BASILIC
CADETTE
CAPRE
CAPSULE
CERISE
CLAFOUTIS
CORNU
ENSEIGNE
FARCIR
FEODAL
GNOCCHI

GYPSE
HAMAC
HAMEAU
HERMINE
HYDROGENE
IVOIRE
JUJUBE
MAMMOUTH
MEDOC
MOYEN
MYGALE
NAEVUS
NAUFRAGE
NOTIFIER
OASIS

OPALIN
OXYMORE
RAGTIME
RALEUR
ROTONDE
SBIRE
SCORBUT
STATUETTE
SURFER
SVELTE
VAUDOU
VIAGER

